

Chapitre 2 : Une injection d'équité

La pandémie de COVID-19 a exacerbé les inégalités et la pauvreté préexistantes comme elle a montré l'importance des systèmes de protection sociale. Elle a également mis en évidence les inégalités d'accès aux services de base — soins de santé, éducation de qualité et infrastructure numérique —, qui, de leur côté, peuvent faire perdurer, génération après génération, les écarts de revenus. Dans les mois à venir, l'accès universel aux vaccins et les progrès réalisés dans la vaccination seront décisifs. Durant la période de reprise et au-delà, les pouvoirs publics devront viser à prodiguer à toutes et à tous une injection d'équité pour offrir à chacune et à chacun des possibilités d'existence en réduisant les écarts dans l'accès aux services publics de qualité. Pour y parvenir, il faudra que la plupart des pays accroissent leurs recettes et améliorent la fourniture de leurs services tout en favorisant une croissance inclusive.

Le présent chapitre décrit la manière dont les grandes inégalités préexistantes ont aggravé l'incidence de la pandémie de COVID-19, alors que la crise, de son côté, a intensifié ces inégalités. Ainsi, les pays avec un meilleur accès aux soins de santé ont connu des taux de mortalité inférieurs, au regard de l'âge de la population et du nombre de cas. Les pays affichant des taux de pauvreté relative plus élevés ont recensé un plus grand nombre de contaminations, en particulier dans un contexte de forte urbanisation. Certaines répercussions sur le marché du travail se feront ressentir durablement, ainsi que l'incidence sur l'éducation. L'ampleur inégale des fermetures d'écoles a engendré des pertes d'apprentissage équivalentes à environ un quart de l'année scolaire dans les pays avancés et à la moitié dans les pays émergents et les pays en développement. Les pertes les plus considérables ont concerné les enfants des familles pauvres et peu instruites. De plus, en 2021, les taux nets de scolarisation dans les pays émergents et les pays en développement pourraient baisser de 1 point de pourcentage (soit environ 6 millions d'enfants en décrochage scolaire). Les enfants qui abandonnent leurs études enregistreront une perte importante de leurs acquis.

La riposte des pouvoirs publics devrait prendre la mesure du fait que les différents aspects des inégalités (revenus, richesse, chances) se renforcent mutuellement et créent un cercle vicieux. Les interventions doivent donc associer des politiques de prédistribution (qui ont une incidence sur les revenus avant impôts et transferts) à des politiques de redistribution (qui réduisent les inégalités des revenus du marché, le plus souvent par des transferts et dans une moindre mesure par l'impôt, notamment dans les pays avancés). La riposte des pouvoirs publics devrait donc comprendre les éléments suivants :

Investir plus et investir mieux dans l'éducation, la santé et le développement de la petite enfance. Des dépenses supplémentaires dans l'éducation, par exemple, peuvent réduire les écarts de scolarisation entre les enfants des ménages pauvres et riches. Il faudrait également régler les questions d'efficacité. Dans les pays émergents et les pays en développement à faible revenu, la différence entre l'efficacité des dépenses d'un pays et celle des pays ayant obtenu les meilleurs résultats oscille entre 8 et 11 % pour les soins de santé et entre 25 et 50 % pour l'éducation.

Une injection d'équité

Renforcer les systèmes de protection sociale en élargissant la couverture des ménages les plus vulnérables et mieux veiller au caractère adéquat des prestations. Outre le fait de dégager plus de moyens, il est possible aussi d'atteindre ces objectifs en réaffectant des dépenses aux programmes les plus efficaces et en améliorant l'identification des bénéficiaires et la fourniture de leurs prestations.

Obtenir les recettes nécessaires. Les pays avancés peuvent augmenter la progressivité de l'imposition sur le revenu et recourir davantage aux impôts sur les successions et les donations ainsi qu'à la fiscalité foncière. Des aides à la reprise après la crise de la COVID-19 et un impôt sur les excédents de bénéfices des entreprises pourraient être envisagés. L'option de l'impôt sur la fortune peut également être retenue si les mesures précédentes ne sont pas suffisantes. Les pays émergents et les pays en développement devraient mettre l'accent sur le renforcement des capacités fiscales pour financer une augmentation des dépenses sociales.

Intervenir d'une manière transparente. Pour la plupart des pays, le mieux serait que ces réformes soient ancrées dès que possible dans un cadre budgétaire à moyen terme. Le renforcement de la gestion des finances publiques et l'amélioration de la transparence et de la responsabilisation, surtout pour les mesures prises face à la COVID-19, raffermiront la confiance dans l'État.

Soutenir les pays à faible revenu confrontés à d'énormes difficultés. La réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030 — une mesure globale de l'accès aux services de base — nécessitera 3 000 milliards de dollars pour les 121 pays émergents et pays à faible revenu (2,6 % du PIB mondial de 2030). Les réformes doivent être appuyées par une aide de la communauté internationale, la priorité immédiate étant un accès abordable aux vaccins.

La pandémie de COVID-19 a cristallisé l'attention sur les pouvoirs publics et sur leur capacité de faire face à la crise. L'adhésion d'un large public à l'amélioration des services publics, déjà importante avant la pandémie, s'est probablement accrue. Les études internationales qui ont été menées avant la pandémie indiquent que les personnes interrogées dans les pays émergents et les pays avancés se sont depuis longtemps déclarées favorables à une augmentation des dépenses financées par l'impôt dans les domaines de l'éducation, des soins de santé, de l'assistance aux personnes âgées, ainsi qu'à une imposition plus progressive. Selon une étude récente, si le membre d'un ménage tombe malade de la COVID-19 ou perd son emploi, la probabilité d'adhérer à une imposition progressive augmente de 15 points de pourcentage. La satisfaction de la demande croissante de services publics de base et de politiques plus inclusives est déterminante pour que les dirigeants renforcent la confiance de la population et contribuent à la cohésion sociale.